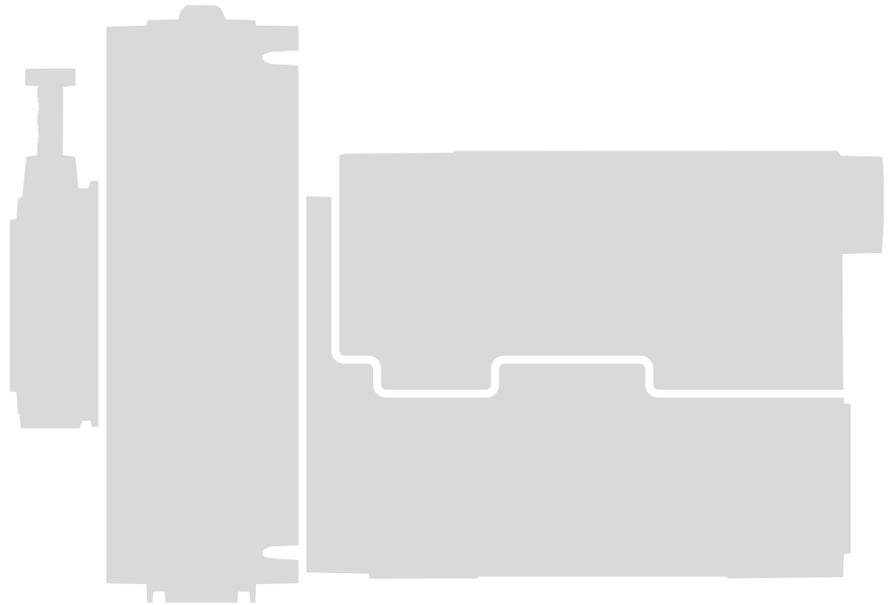


Nice

CE

RONDO



Pour rideaux métalliques équilibrés

FR - Instructions et avertissements pour l'installation et l'utilisation

Nice

SOMMAIRE

1	CONSIGNES ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	2
1.1	Recommandations	2
1.2	Recommandations pour l'installation	3
2	DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION	3
2.1	Liste des composants du produit	3
3	INSTALLATION	3
3.1	Vérifications préliminaires avant l'installation	3
3.2	Limites d'utilisation du produit	4
3.3	Identification et dimensions d'encombrement	4
3.4	Réception du produit	4
3.5	Travaux de préparation à l'installation	5
3.6	Installation de l'opérateur	6
4	BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES	8
4.1	Vérifications préliminaires	8
4.2	Schéma et description des connexions	8
5	VÉRIFICATIONS FINALES ET MISE EN SERVICE	9
5.1	Réglage des fin de course mécaniques	9
5.2	Débrayer et bloquer manuellement l'opérateur	9
6	ESSAI ET MISE EN SERVICE	9
6.1	Essai de mise en service	9
6.2	Mise en service	9
7	QUE FAIRE SI... (guide de résolution des problèmes)	10
7.1	Résolution des problèmes	10
8	MAINTENANCE DU PRODUIT	11
9	MISE AU REBUT DU PRODUIT	11
10	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
11	CONFORMITÉ	13
INSTRUCTIONS ET RECOMMANDATIONS		15

1 CONSIGNES ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1.1 RECOMMANDATIONS



Avant d'installer l'appareil, lire attentivement ces instructions et suivre ce qui y est donné, car une installation incorrecte peut causer de graves blessures aux personnes et des dommages à l'appareil. Nous recommandons de les conserver avec soin.



Conformément à la législation européenne actuelle, la réalisation d'un automatisme implique le respect des normes harmonisées prévues par la Directive Machines en vigueur, qui permettent de déclarer la conformité présumée de l'automatisme. De ce fait, toutes les opérations de branchement au secteur électrique, d'essai, de mise en service et de maintenance du produit doivent être effectuées exclusivement par un technicien qualifié et compétent.



Afin d'éviter tout danger dû au réarmement accidentel du disjoncteur, cet appareil ne doit pas être alimenté par le biais d'un dispositif de manœuvre externe, comme par exemple un temporisateur, ou bien être connecté à un circuit régulièrement alimenté ou déconnecté de la ligne.

ATTENTION ! respecter toutes les recommandations suivantes :

- Avant de commencer l'installation, vérifier les « Caractéristiques techniques du produit » en s'assurant notamment qu'il est bien adapté à l'automatisation de votre pièce guidée. Dans le cas contraire, NE PAS procéder à l'installation.
- Le produit ne peut pas être utilisé avant d'avoir effectué la mise en service comme l'explique le chapitre « Essai et mise en service ».
- Avant l'installation du produit, s'assurer que tout le matériel à utiliser est en excellent état et adapté à l'usage prévu.
- Le produit ne peut être utilisé par des personnes (notamment les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances nécessaires.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande du produit. Conserver les émetteurs hors de la portée des enfants.
- Prévoir dans le réseau d'alimentation de l'installation un dispositif de déconnexion (non fourni) avec une distance d'ouverture des contacts qui permette la déconnexion complète dans les conditions dictées par la catégorie de surtension III.
- Pendant l'installation, manipuler le produit avec soin en évitant tout écrasement, choc, chute ou contact avec des liquides de quelque nature que ce soit. Ne pas positionner le produit près de sources de chaleur, ni l'exposer à des flammes nues. Toutes ces actions peuvent l'endommager et créer des dysfonctionnements ou des situations de danger. Le cas échéant, suspendre immédiatement l'installation et s'adresser au service après-vente.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages patrimoniaux causés à des biens ou à des personnes dérivant du non-respect des instructions de montage. Dans ces cas, la garantie pour défauts matériels est exclue.
- Le niveau de pression acoustique d'émission pondérée A est inférieur à 70 dB(A).
- Le nettoyage et l'entretien qui doivent être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être confiés à des enfants sans surveillance.
- Avant toute intervention (entretien, nettoyage), il faut toujours débrancher le produit du secteur et des éventuelles batteries.
- Contrôler fréquemment l'installation, en particulier les câbles, les ressorts et les supports pour repérer d'éventuels déséquilibres et signes d'usure ou dommages. Ne pas utiliser l'installation en cas de réparations ou de réglages nécessaires étant donné qu'une panne ou un mauvais équilibrage de l'automatisme peut provoquer des blessures.
- Les matériaux de l'emballage du produit doivent être mis au rebut dans le plein respect des normes locales en vigueur.
- Le produit ne doit pas être installé à l'extérieur.
- Surveiller les portes en mouvement et garder les personnes à une distance de sécurité tant que la porte n'est pas complètement ouverte ou fermée.
- Attention lors de l'actionnement du dispositif de débrayage manuel (manœuvre manuelle) car une porte ouverte peut tomber à l'improviste à cause de ressorts fragilisés ou cassés, ou si elle est déséquilibrée.
- Vérifier chaque mois que la motorisation inverse le mouvement quand la porte heurte un obstacle de 50 mm de haut posé sur le sol. Si nécessaire, régler et vérifier à nouveau, car un réglage incorrect peut représenter un danger (pour les motorisations avec système de protection contre les risques d'encastrement actionné par le contact avec le bord inférieur de la porte).
- Moteur avec cordon d'alimentation **fixe** : le cordon d'alimentation **ne peut pas être remplacé**. En cas de détérioration du câble, l'appareil doit être mis au rebut.
- Moteur avec cordon d'alimentation **extractible** et connecteur dédié : tout câble d'alimentation détérioré **doit être remplacé** par le fabricant, ou par son service d'assistance technique, ou par un technicien possédant son même niveau de qualification, de manière à prévenir tout risque.

1.2 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATION

- Avant l'installation de la motorisation, s'assurer que les conditions mécaniques de la porte sont bonnes, que celle-ci est équilibrée et qu'elle s'ouvre et se ferme correctement.
- Avant l'installation de la motorisation, enlever tous les câbles ou les chaînes inutiles et désactiver tous les appareils qui ne sont pas nécessaires pour le fonctionnement motorisé tels que les dispositifs de blocage.
- Installer l'organe de manœuvre pour le débrayage manuel (manœuvre manuelle) à une hauteur inférieure à 1,8 m. REMARQUE : s'il est amovible, l'organe de manœuvre doit être maintenu à proximité de la porte.
- S'assurer que les éléments de commande sont bien à l'écart des organes en mouvement tout en restant directement visibles. Sous réserve de l'utilisation d'un sélecteur, les éléments de commande doivent être installés à une hauteur minimale de 1,5 mètre et ne doivent pas être accessibles.
- Fixer de manière permanente les étiquettes d'avertissement contre les risques d'encastrement dans un endroit bien visible ou à proximité d'éventuels dispositifs de commande fixes.
- Fixer de façon permanente l'étiquette concernant le débrayage manuel (manœuvre manuelle) près de l'organe de manœuvre.
- Après l'installation, s'assurer que la motorisation empêche ou arrête le mouvement d'ouverture lorsque la porte est chargée avec une masse de 20 Kg fixée au milieu du bord inférieur de la porte (pour les motorisations pouvant être utilisées sur des portes dont la largeur d'ouverture est supérieure à 50 mm de diamètre).
- ATTENTION ! Après l'installation, vérifier que le mécanisme est correctement réglé et que la motorisation inverse le mouvement quand la porte heurte un obstacle de 50 mm de haut posé sur le sol (pour les motorisations embarquant un système de protection contre les risques d'encastrement actionné par le contact avec le bord inférieur de la porte). Après l'installation, s'assurer qu'aucune partie de la porte n'encadre la chaussée ou le trottoir.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT ET APPLICATION

RONDO est une gamme complète d'opérateurs pour volets roulants équilibrés à ressorts.

Les trois modèles disponibles permettent d'automatiser des volets jusqu'à 6 mètre de hauteur et 360 Kg de poids. Selon le modèle, il est possible de l'installer sur des volets avec un arbre porte-ressorts d'un diamètre de 42, 48, 60 ou 76 mm mm. L'application sur des volets avec des boîtiers porte-ressorts de 200, 220 ou 240 mm de diamètre est également garantie.

Les deux bagues sont en aluminium moulé sous pression.

Elles disposent d'un fin de course micrométrique à vis et d'une mémoire de position mécanique.

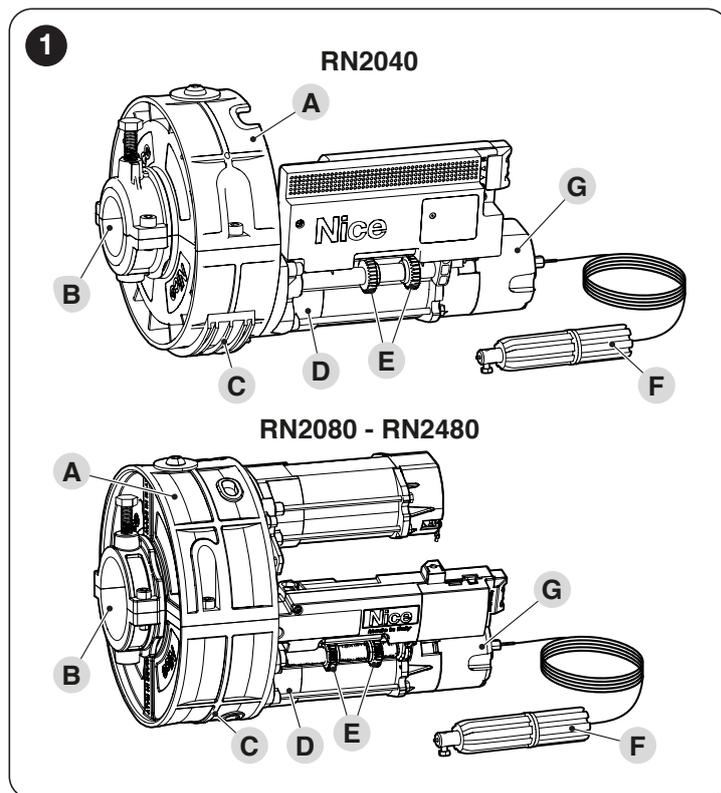
Le déverrouillage, actionné par le sol débraye le moteur du corps du réducteur et n'est disponible que pour les modèles avec frein électronique.



ATTENTION ! - Toute utilisation autre que celle spécifiée ici et dans des conditions ambiantes différentes de celles indiquées dans cette notice doit être considérée comme impropre et strictement interdite !

2.1 LISTE DES COMPOSANTS DU PRODUIT

La « **Figure 1** » représente les parties principales qui composent le **RONDO**.



- A Demi-bague
- B Logement de l'arbre de transmission
- C Adaptateur pour bague
- D Corps de l'opérateur
- E Régulateurs positions fin de course
- F Système de déverrouillage/verrouillage (s'il est prédisposé)
- G Frein électronique (s'il est prédisposé)

3 INSTALLATION

3.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES AVANT L'INSTALLATION



L'installation doit être effectuée par du personnel qualifié, dans le respect des lois, des normes et des règlements ainsi que de toutes les instructions fournies ici.

Avant de procéder à l'installation du produit, il faut :

- vérifier que la fourniture est intacte
- vérifier que tout le matériel à utiliser est en excellent état et adapté à l'usage prévu
- vérifier que le volet est bien équilibré, c'est-à-dire que s'il est arrêté dans n'importe quelle position, il n'effectue aucun mouvement
- vérifier que, dans la course du volet, aussi bien en fermeture qu'en ouverture, il n'y a pas de points présentant un plus grand frottement
- vérifier que le volet, lors de sa course, est silencieux et régulier
- vérifier que la zone de fixation est compatible avec les dimensions du produit (voir le paragraphe "**Identification et dimensions d'encastrement**").
- vérifier que les points de fixation des différents dispositifs se trouvent dans des endroits à l'abri des chocs et que les surfaces sont suffisamment solides
- éviter que les parties de l'automatisme puissent être immergées dans l'eau ou dans d'autres substances liquides
- ne pas positionner le produit à proximité de flammes ou de sources de chaleur, dans des atmosphères potentiellement explosives, particulièrement acides ou salines, afin d'éviter de l'endommager, de provoquer des anomalies de fonctionnement ou des situations de danger
- connecter la logique de commande à une ligne d'alimentation électrique avec mise à la terre

– sur la ligne électrique, il faut prévoir un dispositif assurant la mise hors tension de l'automatisme. Le dispositif doit avoir une distance d'ouverture entre les contacts permettant une déconnexion complète dans les conditions prévues par la catégorie de surtension III, conformément aux règles d'installation. Ce dispositif, en cas de besoin, garantit une déconnexion sûre et rapide de l'alimentation ; il doit donc être placé si possible dans une position visible depuis l'automatisme. Par contre, s'il est placé de façon non visible, il doit être muni d'un système qui empêche une éventuelle reconnexion accidentelle ou non autorisée de l'alimentation électrique, afin d'éviter tout danger. Le dispositif de déconnexion n'est pas fourni avec le produit.

3.2 LIMITES D'UTILISATION DU PRODUIT

Les données relatives aux performances des produits dans le chapitre « **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES** » (page 12) sont les seules valeurs qui permettent d'évaluer correctement si le produit est adapté à l'utilisation.

Vérifier les limites de fonctionnement de la gamme d'opérateurs **RONDO** et des accessoires qui seront installés, en évaluant la pertinence de leurs caractéristiques pour répondre aux besoins de l'environnement et des limites suivantes :

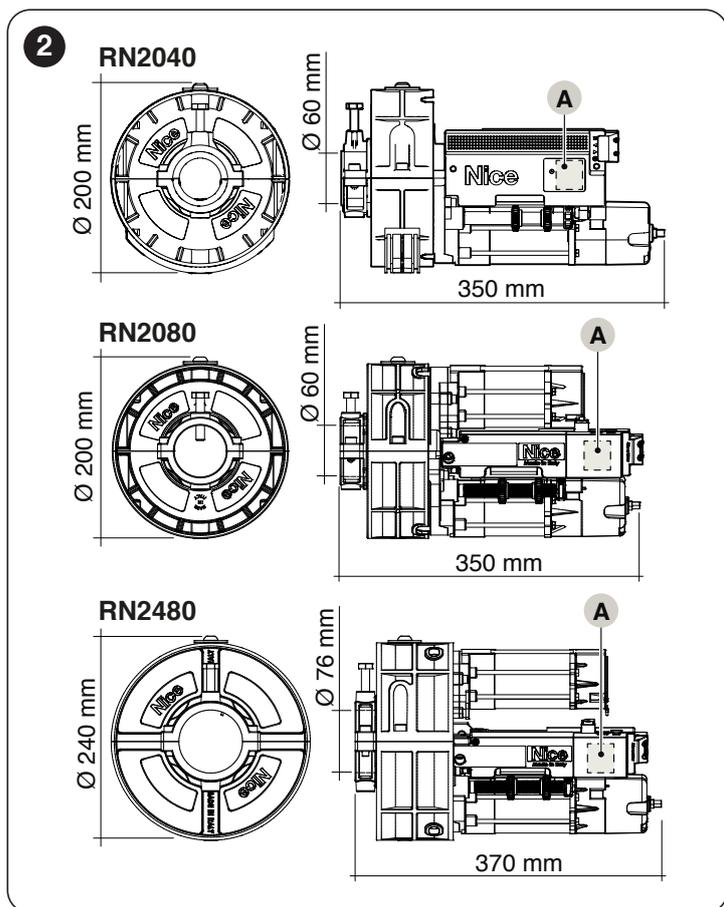
- vérifier que le poids du volet ne dépasse pas celui indiqué dans le chapitre « **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES** »
- l'arbre de motorisation doit être compatible avec l'arbre de sortie de la gamme d'opérateurs **RONDO** et avec les clés fournies dans la boîte.

L'opérateur est doté d'un système de protection thermique qui, en cas de surchauffe due à une utilisation de l'automatisme au delà des limites prévues, coupe automatiquement l'alimentation électrique et la rétablit dès que la température retourne à des valeurs normales.

⚠ Pour éviter les surchauffes, la centrale de commande prévoit un limiteur de manœuvres qui se base sur l'effort du moteur et la durée des cycles en intervenant quand la limite maximale est dépassée.

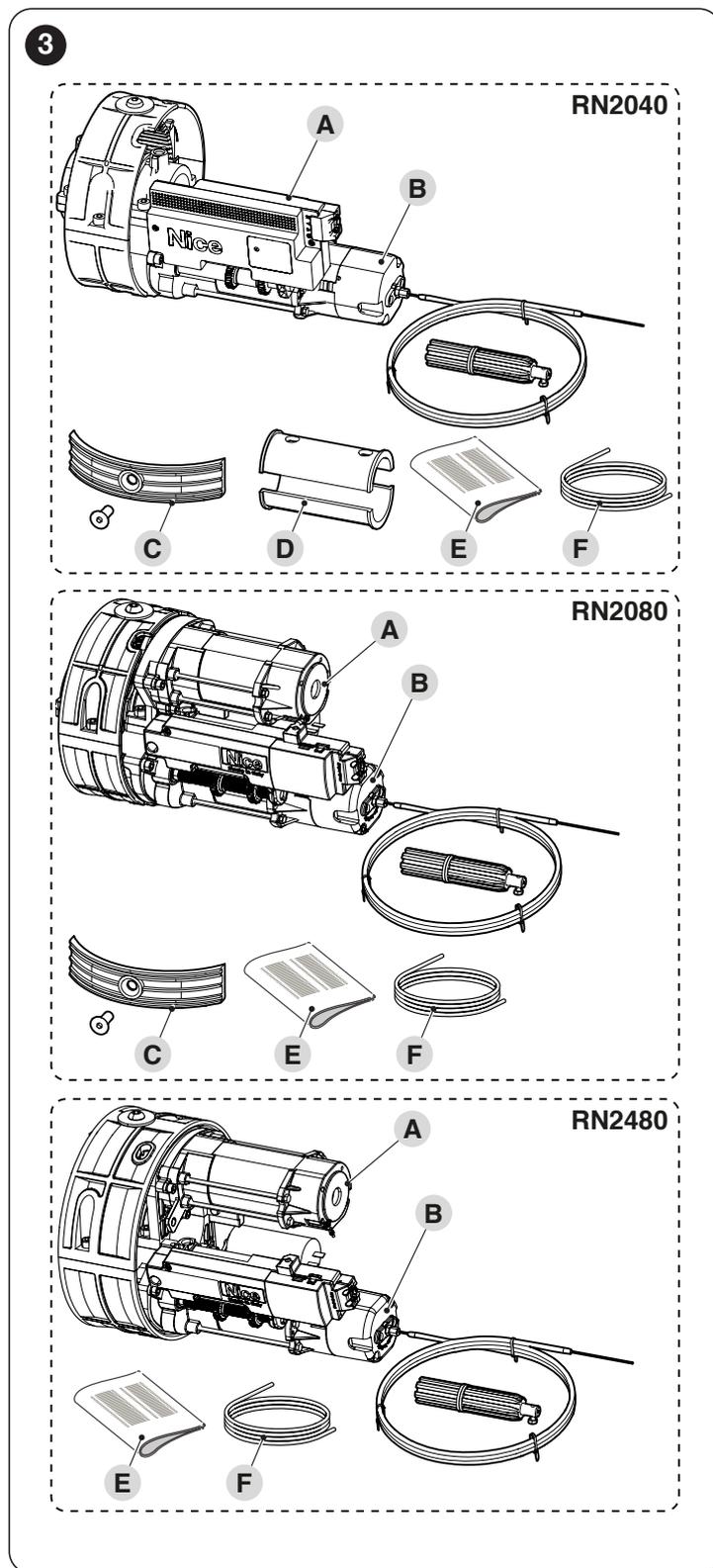
3.3 IDENTIFICATION ET DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT

Les dimensions d'encombrement et l'étiquette (A) permettant l'identification du produit sont représentées sur la « **Figure 2** ».



3.4 RÉCEPTION DU PRODUIT

Tous les composants présents dans l'emballage du produit sont illustrés et listés ci-dessous.



- A** Motoréducteur
- B** Frein électronique (s'il est prédisposé)
- C** Adaptateur pour bague
- D** Adaptateur pour l'arbre porte-ressorts de 48 mm
- E** Manuel d'instructions
- F** Câble d'alimentation

3.5 TRAVAUX DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

La figure montre un exemple d'installation d'automatisation, réalisée avec les composants **Nice**.



- A Boîtier porte-ressorts
- B Arbre porte-ressorts
- C Motoréducteur
- D Boîte de dérivation
- E Poignée de déverrouillage/verrouillage
- F Inverseur de commande

Ces composants sont placés selon un schéma typique et commun. En utilisant comme exemple de référence le schéma de la « **Figure 4** », établir la position approximative où sera installé chaque composant prévu dans l'installation.

Tableau 1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES CÂBLES ÉLECTRIQUES	
Identification	Caractéristiques du câble
1	Câble ALIMENTATION OPÉRATEUR 1 câble 4 x 0,75 mm ² pour RN2040 1 câble 4 x 1 mm ² pour RN2080 et RN2480 Longueur maximale 30 m [note 1]
2	Câble CLAVIER 1 câble 3 x 0,75 mm ² minimum

Note 1 Si le câble d'alimentation fait plus de 30 m de long, il faut utiliser un câble d'une section supérieure (par exemple 3 x 2,5 mm²) et il faut réaliser une mise à la terre de sécurité à proximité de l'automatisme.



Les câbles utilisés doivent être adaptés au type d'environnement où est effectuée l'installation.

3.6 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

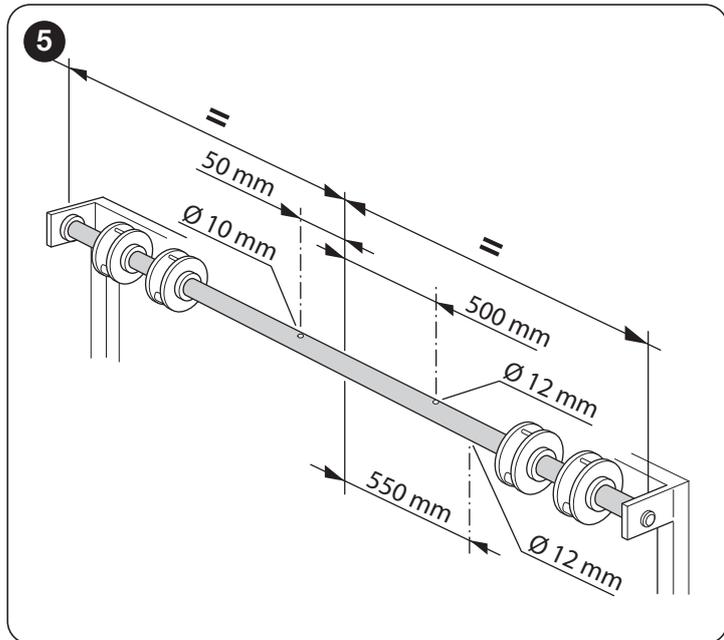


Une installation incorrecte peut causer de graves blessures aux personnes qui effectuent le travail et à celles qui utiliseront le produit.

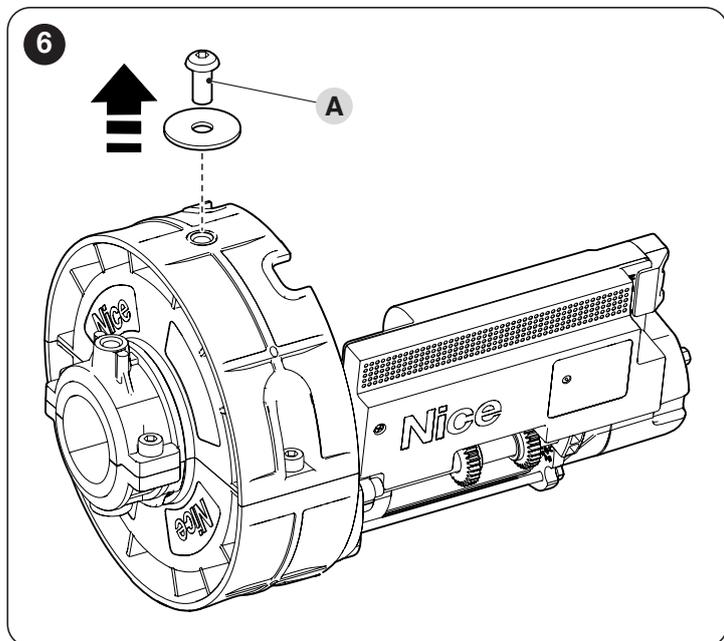
Avant de commencer l'assemblage de l'automatisme, faire les contrôles préliminaires décrits aux paragraphes « Vérifications préliminaires avant l'installation » (page 3) et « Limites d'utilisation du produit » (page 4).

Pour installer les modèles de la gamme **RONDO**:

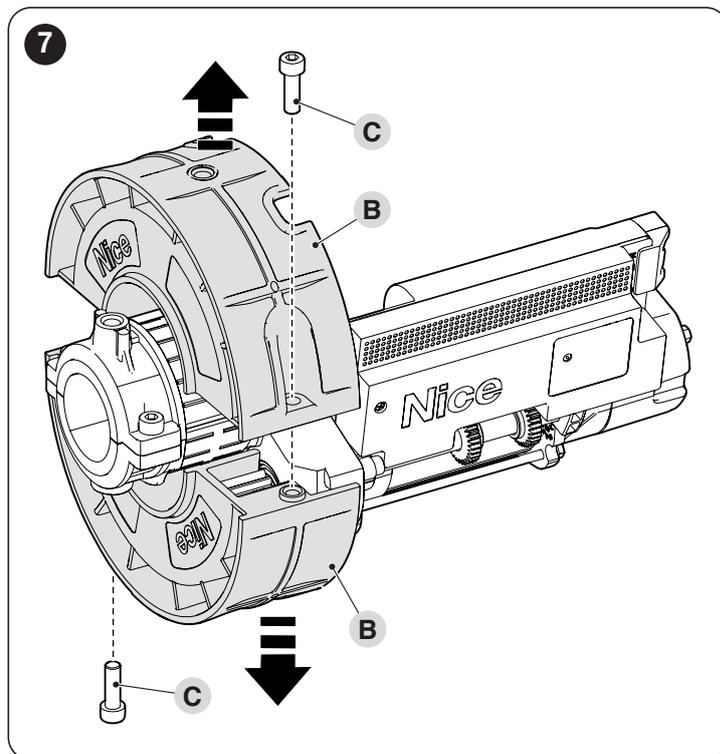
1. fermer complètement le volet
2. percer les trois trous indiqués sur l'image sur l'arbre porte-resorts



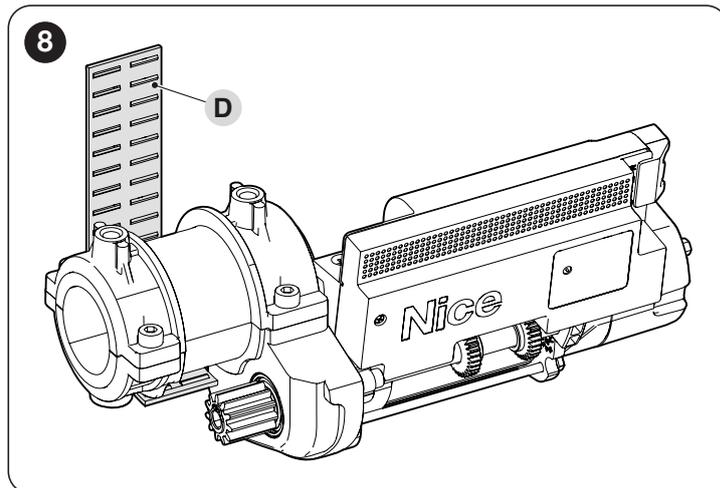
3. dévisser la vis (A) et retirer la rondelle



4. retirer les deux demi-couronnes (B) en dévissant les vis (C)



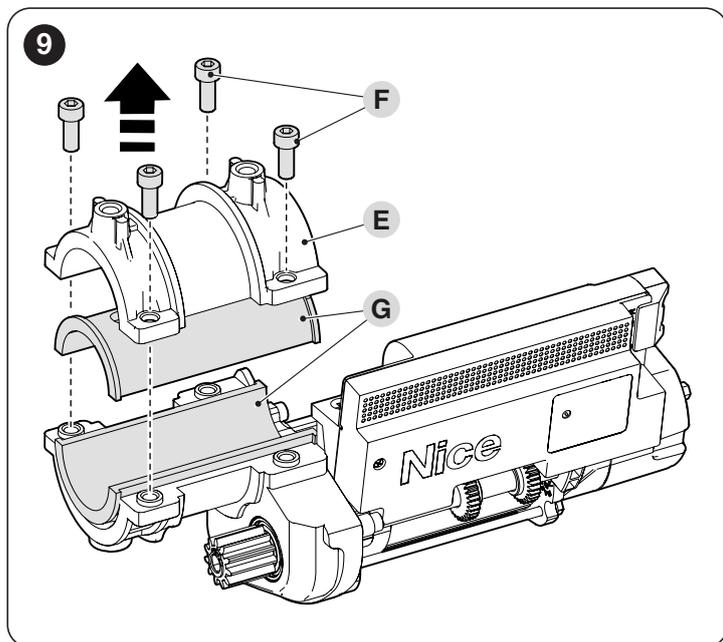
5. retirer délicatement la bande à rouleaux (D) en évitant tout pli qui provoquerait la sortie des rouleaux



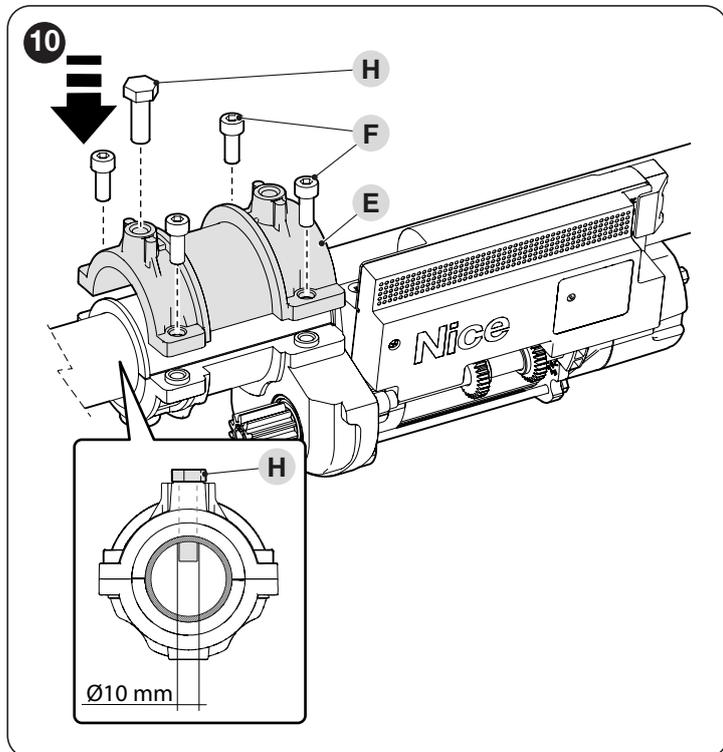
6. séparer l'élément (E) en dévissant les quatre vis (F)



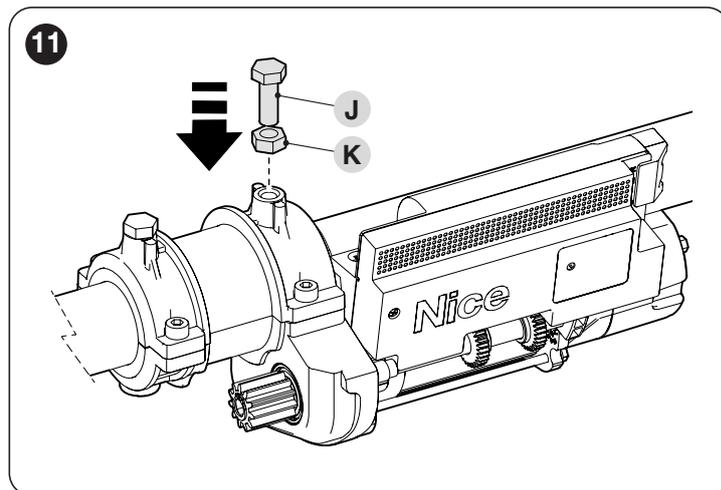
Les manchons (G) présents dans l'opérateur conviennent pour un arbre porte-ressorts d'un diamètre de 48 mm. Si l'arbre du volet a un diamètre inférieur, remplacer les manchons par des manchons de 33 ou 42 mm de diamètre (non fournis) et les positionner par rapport au trou de 10 mm préalablement percé (voir « Figure 5 »).



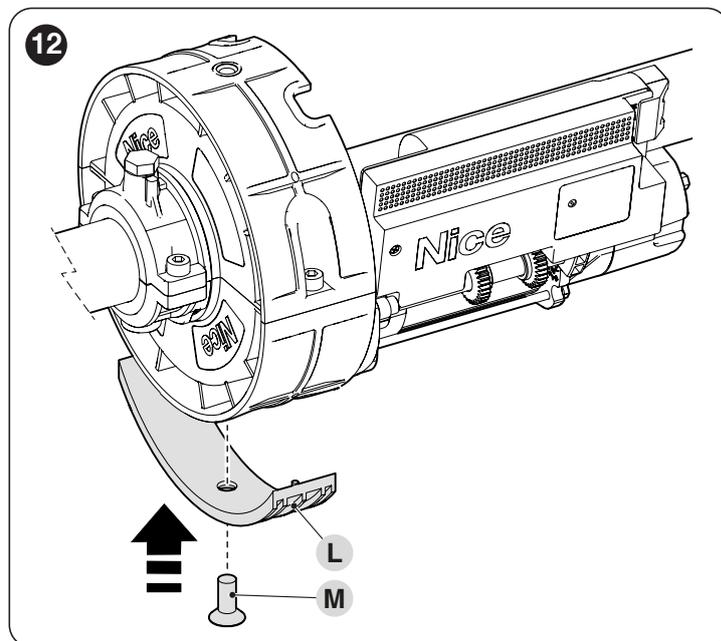
7. placer l'opérateur près de l'arbre porte-ressorts et l'accoupler à l'élément (E) à l'aide des quatre vis (F) préalablement retirées
8. serrer à fond la vis M10 (H) fournie, sans écrou hexagonal, jusqu'à ce qu'elle pénètre dans l'arbre porte-ressorts par le trou de 10 mm



9. serrer la vis M10 (J) avec l'écrou (K) fourni pour bloquer l'opérateur sur l'arbre porte-ressorts ; visser l'écrou pour fixer la vis en place

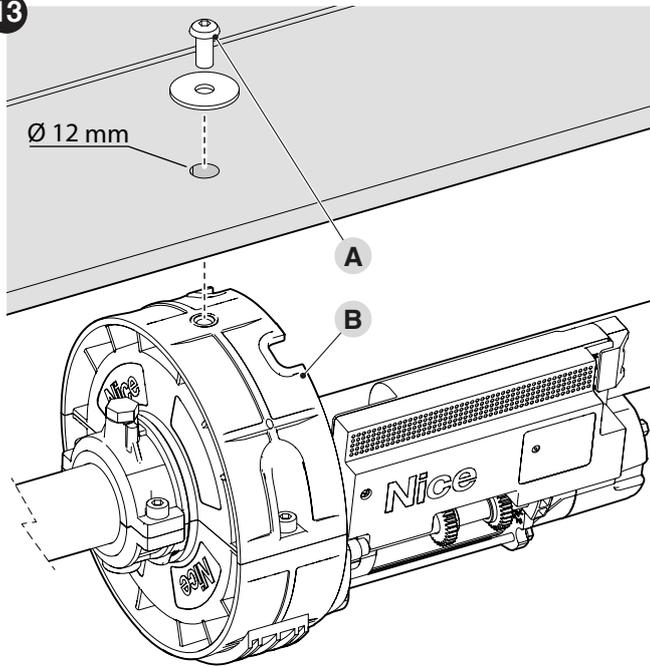


10. remonter la bande à rouleaux en évitant de la plier, ce qui ferait sortir les rouleaux
11. remonter les deux demi-couronnes avec les vis appropriées
12. s'il y a des boîtiers porte-ressorts d'un diamètre de 220 mm, monter l'adaptateur (L) fourni avec la vis spéciale à tête plate (M)



13. percer un trou de 12 mm dans le dernier élément du volet au niveau du trou déjà présent sur la demi-couronne (B)
14. fixer le dernier élément du volet à l'opérateur à l'aide de la vis (A) et de sa rondelle

13



4 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

4.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES



Toutes les connexions électriques doivent être effectuées en l'absence d'alimentation électrique du secteur et avec la batterie tampon débranchée (si elle est présente dans l'automatisme).

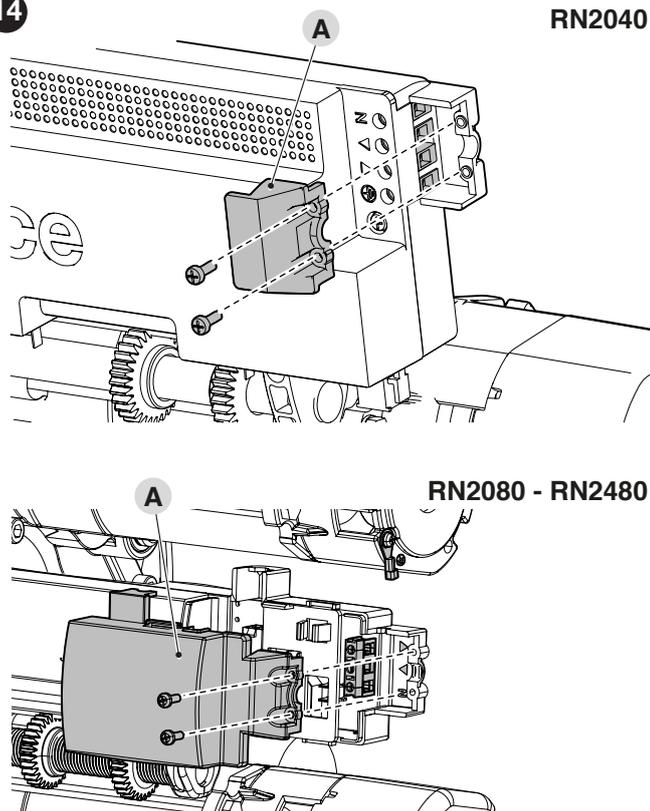


Les raccordements doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié.

Pour effectuer les raccordements électriques :

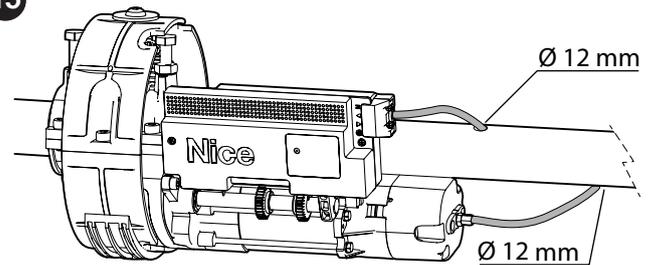
1. enlever les vis et retirer le couvercle de protection (A)

14



2. passer le câble d'alimentation à travers le trou préalablement créé sur l'arbre porte-ressorts
3. si l'opérateur est équipé d'un frein électronique, introduire la gaine de ce dernier par le deuxième trou de l'arbre porte-ressorts

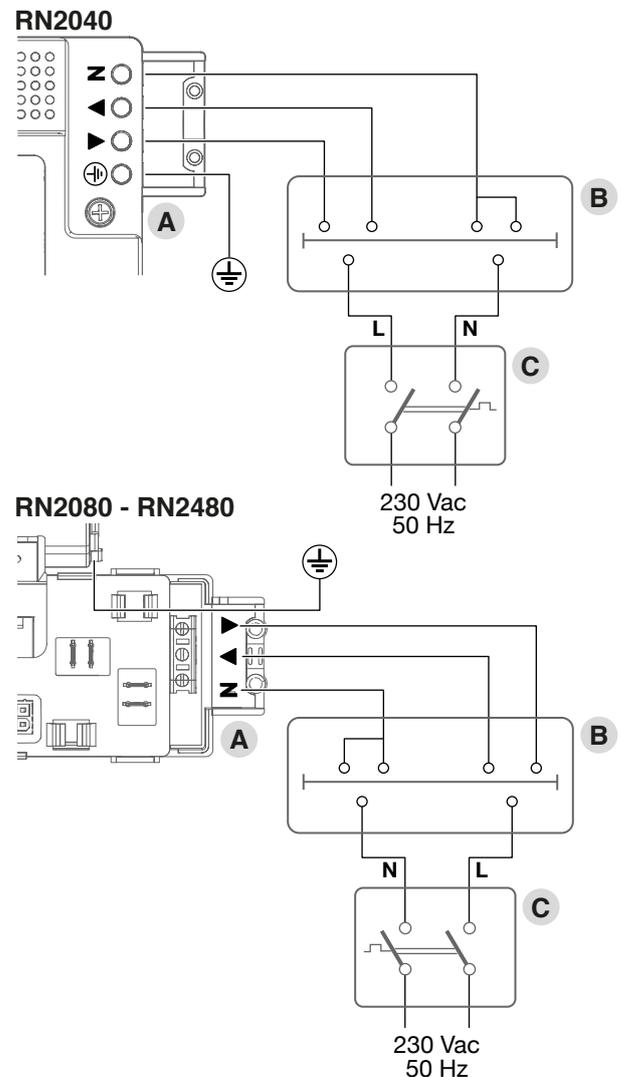
15



4. effectuer les raccordements en suivant les instructions de la « Figure 16 »
5. une fois les raccordements terminés, bloquer le câble d'alimentation en vissant le couvercle de protection (A) en place.

4.2 SCHÉMA ET DESCRIPTION DES CONNEXIONS

16



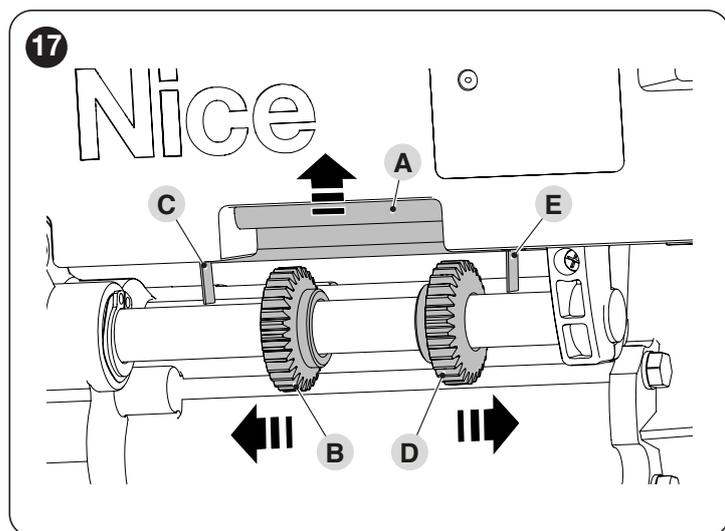
- A Borne entrées alimentation secteur
 B Boutons de commande manuelle
 C Dispositif omniplaire

5 VÉRIFICATIONS FINALES ET MISE EN SERVICE

5.1 RÉGLAGE DES FIN DE COURSE MÉCANIQUES

Pour le réglage des fins de course, procéder comme suit :

1. fermer complètement le volet
2. appuyer et maintenir enfoncé le pointeau (A) vers le haut pour libérer le mouvement des régulateurs des fins de course
3. tourner le régulateur (B) jusqu'à ce que l'interrupteur de descente (C) s'enclenche (réglage du fin de course de descente terminé)
4. tourner le régulateur (D) en le rapprochant de l'interrupteur de montée (E)
5. relâcher le pointeau (A)



6. mettre l'opérateur sous tension
7. commander la montée du volet à l'aide d'un sélecteur à clé ou d'une touche
8. vérifier si le volet s'arrête à l'endroit désiré
9. pour modifier le point d'arrêt du volet en ouverture, modifier la position du régulateur (D) comme indiqué ci-dessus (en cas de volets particulièrement hauts et s'il faut augmenter la course du volet, le régulateur (D) doit être éloigné de l'interrupteur de montée (E)).



Si l'opérateur est installé en sens contraire, l'interrupteur (C) commande l'arrêt en montée alors que l'interrupteur (E) commande l'arrêt en descente. Régler les curseurs en conséquence.

5.2 DÉBRAYER ET BLOQUER MANUELLEMENT L'OPÉRATEUR



Un risque d'endommagement grave de l'opérateur peut se produire si le volet est levé avant le réglage des fins de course. Exécuter la procédure décrite dans le paragraphe « Réglage des fin de course mécaniques ».

Les opérateurs avec un frein électronique sont munis d'un système de déverrouillage mécanique qui permet d'ouvrir et de fermer manuellement le volet.

Ces opérations manuelles doivent être effectuées en cas de coupure de courant électrique ou d'anomalies de fonctionnement ou dans les phases d'installation.

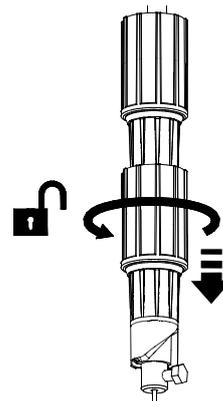
Pour effectuer le déverrouillage :

1. dévisser dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la partie inférieure de la poignée jusqu'à ressentir une certaine résistance

2. à ce stade, il est possible de déplacer manuellement le volet dans la position souhaitée.

Pour verrouiller, visser complètement la poignée.

18



6 ESSAI ET MISE EN SERVICE

Il s'agit des phases les plus importantes dans la réalisation de l'automatisation, afin de garantir la sécurité maximum de l'installation. La procédure d'essai peut être également utilisée pour vérifier périodiquement les dispositifs qui composent l'automatisme.



Les phases de l'essai et de la mise en service de l'automatisme doivent être effectuées par du personnel qualifié et expérimenté, qui devra se charger d'établir les essais nécessaires pour vérifier les solutions adoptées en fonction du risque présent et s'assurer du respect de tout ce qui est prévu par les lois, les normes et les réglementations. Notamment il faudra vérifier le respect de toutes les prescriptions de la norme EN 12453 qui établit les méthodes d'essai pour le contrôle des automatismes des portes de garage.

Les dispositifs supplémentaires doivent faire l'objet d'essais spécifiques en termes de fonctionnalités, mais aussi au niveau de leur interaction avec la centrale. Consulter pour cela les manuels d'instructions de chaque dispositif.

6.1 ESSAI DE MISE EN SERVICE

Pour exécuter l'essai :

1. s'assurer du strict respect des instructions fournies au chapitre « CONSIGNES ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ » (page 2)
2. vérifier que les parties moulées sont en bon état et qu'elles ne sont pas rompues
3. vérifier que l'opérateur est solidement fixé à l'arbre porte-ressorts
4. vérifier que les contacts électriques sont en bon état
5. vérifier que la bague ne présente pas un jeu axial excessif
6. vérifier le réglage des fins de course en effectuant une manœuvre complète (montée - descente)
7. vérifier que l'opérateur, bloqué en tout point, ne montre aucun mouvement
8. vérifier que le déverrouillage débraye facilement l'opérateur du volet (uniquement sur les versions avec frein).

6.2 MISE EN SERVICE



La mise en service ne peut être faite que si toutes les phases d'essai ont été exécutées avec un résultat positif.



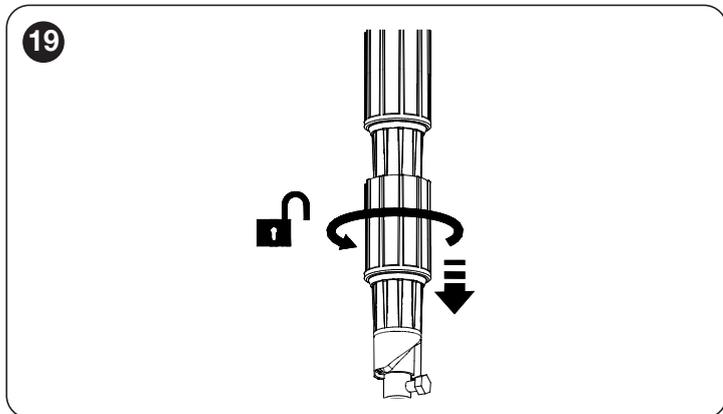
Avant de mettre l'automatisme en service, informer de manière adéquate le propriétaire sur les dangers et les risques résiduels.



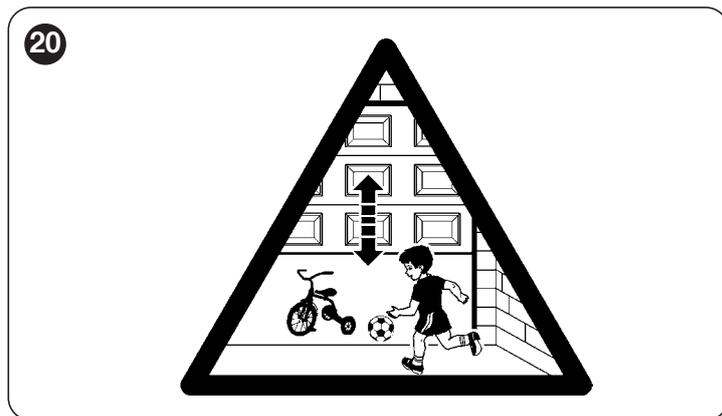
La mise en service partielle ou dans des situations « provisoires » n'est pas autorisée.

Pour effectuer la mise en service :

1. réaliser le dossier technique de l'automatisme qui devra inclure les documents suivants : le schéma complet de l'automatisme, le schéma des connexions électriques effectuées, l'analyse des risques présents et les solutions adoptées, la déclaration de conformité du fabricant de tous les dispositifs utilisés et la déclaration de conformité établie par l'installateur
2. fixer de manière permanente à proximité de la poignée de la manœuvre manuelle, une étiquette ou une plaque indiquant les opérations à effectuer pour le débrayage "Figure 19"



3. fixer de manière permanente sur la porte de garage une étiquette ou une plaque avec cette image (hauteur minimum : 60 mm) "Figure 20"



4. fixer sur la porte de garage une plaque contenant au moins les données suivantes : type d'automatisme, nom et adresse du fabricant (responsable de la « mise en service »), numéro de série, année de construction et label « CE »
5. remplir et remettre au propriétaire la déclaration de conformité de l'automatisme
6. remplir et remettre au propriétaire la déclaration de conformité de l'automatisme le « Manuel d'utilisation » de l'automatisme
7. réaliser et remettre au propriétaire de l'automatisme le « Plan de maintenance » qui réunit les prescriptions pour la maintenance de tous les dispositifs de l'automatisme.



Pour tous les documents mentionnés ci-dessus, Nice grâce à son service d'assistance technique, met à disposition : les manuels d'instruction, les guides et les formulaires pré-remplis.

7 QUE FAIRE SI... (guide de résolution des problèmes)

7.1 RÉOLUTION DES PROBLÈMES

Dans le tableau suivant, il est possible de trouver des indications utiles pour affronter les éventuels problèmes de mauvais fonctionnement pouvant se vérifier durant l'installation ou en cas de panne.

Tableau 2

RECHERCHE DES PANNES	
Symptômes	Vérifications conseillées
Le moteur ne démarre pas	Vérifier que les raccordements indiqués dans le schéma électrique sont corrects. Si le moteur est équipé d'un frein électronique, vérifier qu'il est correctement raccordé au carter du fin de course. Dans la version sans frein, un cavalier doit être placé entre les deux cosses.
Le volet ne s'arrête pas aux points réglés en usine	Vérifier le réglage correct du fin de course comme décrit dans le paragraphe « Réglage des fin de course mécaniques ».
La poignée de la manœuvre manuelle est débloquée, mais le volet ne peut pas être soulevé	Vérifier que le cordon du frein électrique a été correctement tendu pendant l'installation. Vérifier qu'il n'y a pas de boîtiers porte-ressorts endommagés.
Le protecteur thermique s'est déclenché	Le moteur a surchauffé, attendre que la température normale revienne.
Le moteur a de la difficulté à soulever le volet	Vérifier que les dimensions et le poids du volet sont adaptés à l'installation de l'opérateur. Vérifier le bon fonctionnement des boîtiers porte-ressorts.

8

MAINTENANCE DU PRODUIT



La maintenance doit être effectuée dans le respect absolu des consignes de sécurité de la présente notice et selon les prescriptions des lois et des normes en vigueur.

Pour la maintenance de l'opérateur, répéter entièrement la procédure d'essai.

9

MISE AU REBUT DU PRODUIT



Ce produit fait partie intégrante de l'automatisation et doit par conséquent être éliminé avec celle-ci.

Comme pour les opérations d'installation, à la fin de la durée de vie de ce produit les opérations de démantèlement doivent être effectuées par du personnel qualifié.

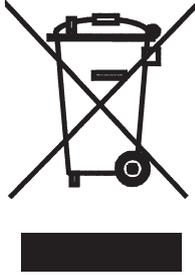
Ce produit est composé de différents types de matériaux : certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être éliminés. Informez-vous sur les systèmes de recyclage ou d'élimination prévus par les normes locales en vigueur pour cette catégorie de produit.

**ATTENTION**

Certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui, si jetées dans la nature, pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes.



Comme l'indique le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Procéder donc au « tri sélectif » des composants pour leur élimination conformément aux méthodes prévues par les normes locales en vigueur ou restituer le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

**ATTENTION**

Les normes locales en vigueur peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas d'élimination illégale de ce produit.

10 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Toutes les caractéristiques techniques indiquées se réfèrent à une température ambiante de 20 °C (+/- 5 °C). Nice S.p.A. se réserve le droit d'apporter des modifications au produit à tout moment si elle le juge nécessaire, en garantissant dans tous les cas les mêmes fonctions et le même type d'utilisation prévu.

Tableau 3

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES				
Description	Caractéristique technique			
	RN2040	RN2040/V1	RN2080	RN2480
Typologie	Opérateur pour volets roulants équilibrés à ressorts			
Alimentation	230V~ (+10% -15%) 50 Hz	120V~ (+10% -15%) 60 Hz	230V~ (+10% -15%) 50 Hz	230V~ (+10% -15%) 50 Hz
Absorption maximale (A)	2,7	5,2	5,4	5,4
Couple maximal (Nm)	170	170	280	400
Puissance maximale absorbée (W)	630	610	1260	1260
Vitesse maximale (tr/min)	10	10	10	9
Indice de protection (IP)	20	20	20	20
Température de fonctionnement (°C mini/maxi)	-20°C ÷ 55°C	-20°C ÷ 55°C	-20°C ÷ 55°C	-20°C ÷ 55°C
Hauteur maximale du volet (m)	7	7	7	7
Soulèvement (kg)	170	170	280	360
Cycle de l'heure au couple nominal- pour les volets de 3 mètres de hauteur (cycles/heure)	1	1	1	1
Dimensions (mm)	Ø200 x 350	Ø200 x 370	Ø200 x 350	Ø240 x 370
Poids (kg)	7	8	14	17
Alimentation de secours	Non	Non	Non	Non
Utilisation en atmosphère particulièrement acide ou saline ou potentiellement explosive	Non	Non	Non	Non

Déclaration de conformité EU et déclaration d'incorporation de "quasi-machines"

Note - Le contenu de cette déclaration de conformité correspond à ce qui est déclaré dans le document officiel, déposé au siège de Nice S.p.a., et en particulier à sa dernière révision disponible avant l'impression de ce guide. Ce texte a été réadapté pour des raisons d'édition. Une copie de la déclaration originale peut être demandée à Nice S.p.a. (TV) I.

Nombre: 168/RN **Révision:** 10 **Langue:** FR
Nom du fabricant: Nice s.p.a.
Adresse: Via Callalta 1, 31046 Oderzo (TV) Italy
Personne autorisée à constituer la documentation technique: Nice s.p.a.
Type de produit: Motoréducteur électromécanique "RONDO" pour obturateurs équilibrés
Modèle/Type: RN2040; RN2080; RN2480
Accessoires: Reportez-vous au catalogue

Je soussigné Roberto Griffa dans le rôle de Directeur Général, déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-dessus est conforme aux dispositions fixées par les directives suivantes :

- Directive 2014/30/EU (EMC), selon les normes harmonisées suivantes : EN 55014-1:2017+A11:2020, EN 55014-2:2015, EN 61000-3-2:2014, EN 61000-3-3:2013+A1:2019
- Directive 2011/65/UE (RoHS II)

Le produit satisfait également les directives suivantes conformément aux exigences prévues pour la « quasi-machines » (Annexe II, partie 1, section B):

- Directive 2006/42/EC DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 Mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/EC (refonte).

Les documents techniques ont été rédigés conformément à l'annexe VII B de la directive 2006/42/EC. Les conditions essentielles suivantes ont été respectées: 1.1.1 - 1.1.2- 1.1.3- 1.2.1-1.2.6- 1.5.1-1.5.2- 1.5.5- 1.5.6- 1.5.7- 1.5.8- 1.5.10- 1.5.11

Le producteur s'engage à transmettre aux autorités nationales, sur la base d'une demande motivée, les données relatives à la "quasi-machines" dans le respect des droits de propriété intellectuelle.

Si la "quasi-machines" a été mise en service dans un pays d'Europe dont la langue officielle diffère de celle utilisée dans la présente déclaration, l'importateur doit annexer la traduction correspondante.

La "quasi-machines" ne doit pas être utilisée jusqu'à ce que la machine finale à laquelle elle est incorporée est à son tour déclarée comme étant conforme, le cas échéant, aux dispositions de la directive 2006/42/EC.

En outre le produit s'avère être conforme aux normes suivantes:

EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1 + A2 + A14:2019; EN 60335-2-103:2015

Oderzo, 01/03/2021

Ing. Roberto Griffa
(Directeur Général)



Avant d'utiliser pour la première fois l'automatisme, faites-vous expliquer par l'installateur l'origine des risques résiduels et consacrez quelques minutes à la lecture de ce manuel d'instructions et d'avertissements qui vous est remis par l'installateur. Conservez le manuel pour pouvoir le consulter pour n'importe quel doute futur et remettez-le à tout nouveau propriétaire de l'automatisme.



ATTENTION !

Votre automatisme est une machine qui exécute fidèlement vos commandes. Une utilisation inconsciente et impropre du produit peut le faire devenir dangereux :

- ne commandez pas le mouvement de l'automatisme si des personnes, des animaux ou des objets se trouvent dans son rayon d'action
- il est absolument interdit de toucher des parties de l'automatisme quand il est en mouvement.



IL EST ABSOLUMENT INTERDIT de transiter pendant que l'automatisme est en phase de fermeture ! Le passage n'est autorisé que si l'automatisme est complètement ouvert et à l'arrêt.



ENFANTS

Une installation d'automatisation garantit un haut niveau de sécurité. Grâce à ses systèmes de détection, elle contrôle et garantit ses mouvements en présence de personnes ou de choses. Il est toutefois prudent de ne pas laisser les enfants jouer à proximité de l'automatisme et de ne pas laisser les télécommandes à leur portée pour éviter des mises en marche involontaires. L'automatisme n'est pas un jouet !

Le produit ne peut être utilisé par des personnes (notamment les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou ne disposant pas de l'expérience ou des connaissances nécessaires, à moins que celles-ci aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions sur l'utilisation du produit.

Anomalie : si on constate tout comportement anormal de l'automatisme, couper l'alimentation électrique à l'installation et exécuter le déverrouillage manuel du moteur (voir les instructions en fin de chapitre) pour faire fonctionner l'automatisme manuellement. Ne jamais tenter de le réparer mais demander l'intervention de votre installateur de confiance.

Coupure ou absence d'alimentation électrique : attendre l'intervention de l'installateur ou le retour de l'électricité. Si le système n'est pas équipé de batteries tampons, l'automatisme peut être utilisé indifféremment en exécutant le déverrouillage manuel du moteur (voir les instructions en fin de chapitre) et en déplaçant l'automatisme manuellement.



Ne pas modifier l'installation : la responsabilité incombent à l'installateur.

L'essai final, les maintenances périodiques et les éventuelles réparations doivent être documentés par la personne qui se charge des maintenances et les documents doivent être conservés par le propriétaire de l'installation.



Avant d'effectuer toute opération de maintenance, l'utilisateur de l'automatisme doit déverrouiller manuellement le moteur afin d'éviter que quelqu'un actionne involontairement l'automatisme (voir les instructions en fin de chapitre).

Maintenance : pour maintenir un niveau de sécurité constant et pour garantir la durée maximum de tout l'automatisme, il faut effectuer une maintenance régulière (au moins tous les 6 mois).



Toute intervention de contrôle, maintenance ou réparation doit être exécutée exclusivement par du personnel qualifié.

Mise au rebut : à la fin de la vie utile de l'automatisme, assurez-vous que le démantèlement est effectué par du personnel qualifié et que les matériaux sont recyclés ou mis au rebut en respectant les normes locales en vigueur.

Déverrouillage et mouvement manuel



Le déverrouillage peut se produire uniquement lorsque l'automatisme est arrêté.

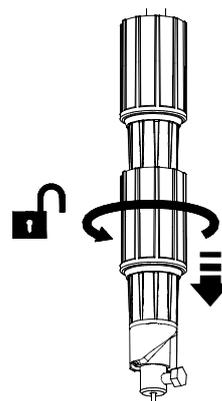
Les opérateurs avec un frein électronique sont munis d'un système de déverrouillage mécanique qui permet d'ouvrir et de fermer manuellement le volet.

Ces opérations manuelles doivent être effectuées en cas de coupure de courant électrique ou d'anomalies de fonctionnement ou dans les phases d'installation.

Pour effectuer le déverrouillage :

1. dévisser dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la partie inférieure de la poignée jusqu'à ressentir une certaine résistance
2. à ce stade, il est possible de déplacer manuellement le volet dans la position souhaitée.

21



Pour verrouiller, visser complètement la poignée.



Nice SpA
Via Callalta, 1
31046 Oderzo TV Italy
info@niceforyou.com

www.niceforyou.com

IDV0726A01FR_04-10-2021